



EN BREF :

- Situation générale.
- Grêle : dommages importants en Montérégie, stratégie pour les fongicides.
- Vers gris : plusieurs cas signalés, demeurez vigilant.
- Carotte : charançons très actifs.
- Céleri : situation stable.
- Laitue : légère augmentation des pucerons, punaise terne stable, moisissure grise plus active.
- Oignon : premiers thrips en Montérégie, *Botrytis* à surveiller de près, date limite pour les applications d'azote.
- Poireau et ail : début du deuxième vol de la teigne sur un site.

SITUATION GÉNÉRALE

Enfin, nous avons connu une première semaine (du jeudi 11 au mercredi 17 juin) avec des températures normales pour la saison. Le temps a par contre été plus instable en ce qui concerne les précipitations. Les pluies sont survenues surtout sous forme d'averses ou d'orages dispersés, de sorte que les quantités reçues ont varié de façon importante selon les localités. En moyenne, les précipitations ont été plus élevées sur les régions au sud du fleuve (10 à 25 mm) que sur celles au nord (0 à 10 mm).

De la grêle a été observée localement lundi en fin d'après-midi dans quelques municipalités de la Montérégie, de Lanaudière et des Basses-Laurentides. Il semble toutefois que les dommages les plus significatifs soient survenus en Montérégie-Ouest.

La croissance a finalement démarré pour de bon dans toutes les régions. Le retard observé dans le développement par rapport à une année normale est davantage marqué pour l'oignon. Parmi les cultures de ce réseau, c'est l'oignon qui a le plus besoin de chaleur.

GRÊLE

La grêle qui a touché la Montérégie-Ouest lundi dernier a causé des dommages importants. Plusieurs champs d'oignon et de carotte ainsi que quelques champs de laitue ont été affectés.

Dans l'oignon, les dommages varient de quelques taches (meurtrissures causées par l'impact des grêlons) à la destruction presque totale du feuillage (feuilles coupées). Compte tenu que le point de croissance dans l'oignon demeure bien protégé, sous le sol dans le cas des oignons plus jeunes ou à l'intérieur du collet pour les plants plus gros, il est fort probable que même les plants complètement coupés reprendront leur croissance en émettant de nouvelles feuilles. Cependant, vu la physiologie complexe de l'oignon, il est très difficile de prévoir si finalement ces champs seront en mesure de produire un rendement et une qualité acceptables. Tout dépendra des conditions climatiques à venir. Idéalement, il faudrait avoir de bonnes conditions de croissance au début (températures de saison et pluies régulières) et du temps chaud et sec pour le mûrissement. Le comportement des oignons pourrait aussi varier considérablement en fonction des variétés.

Dans la carotte, le dommage apparaît surtout sous forme de plants coupés. Une baisse de rendement, reliée à la population plus faible, est donc à prévoir.

Dans la laitue, les tempêtes avec grêle perforent et déchirent le feuillage. Les laitues affectées sont non vendables. Habituellement, seuls les champs les plus jeunes sont en mesure de récupérer et de produire un rendement acceptable par la suite.

Stratégie pour les fongicides

Dans les champs grêlés, on recommande généralement d'appliquer un fongicide le plus rapidement possible après le dommage. De cette façon, on empêche les pathogènes présents de profiter de la porte d'entrée que constituent les tissus blessés. Par la suite, la cicatrisation des tissus qui s'opère lorsque le temps redevient sec permet généralement à la plante de rétablir par elle-même son niveau de protection naturel. On doit néanmoins continuer de bien surveiller les champs grêlés jusqu'à la récolte, puisque le risque de développement de maladies y demeure quand même plus élevé.

Dans l'oignon, on recommande habituellement d'appliquer un fongicide à base de cuivre. Les champs d'oignon affectés par les orages sont particulièrement sensibles à la pourriture bactérienne et le cuivre, en plus d'aider à la répression des maladies à champignons, possède un effet bactéricide. Par la suite, on peut revenir avec la régie habituelle de fongicides protectants (ex : DITHANE, BRAVO) contre la brûlure de la feuille (*Botrytis*). Toutefois, si le feuillage a été fortement endommagé, il est probable qu'après le cuivre (7 jours plus tard), une application avec un antibotrytis capable de pénétrer dans le feuillage, comme LANCE ou SWITCH, serait souhaitable, et ce, surtout si les conditions sont humides.

Dans la laitue, à la suite de la grêle, c'est principalement d'une protection contre *Botrytis* (moisissure grise) dont la culture a besoin. Le LANCE serait le produit le plus approprié.

Dans la carotte, surtout lorsque les plants sont jeunes, il y a peu de risque que la grêle ait un impact significatif sur les maladies. Si vous tenez quand même à intervenir, n'importe quel produit homologué contre les taches foliaires devrait convenir.

VERS GRIS

Avec le réchauffement des températures, les vers gris sont maintenant plus actifs. Des traitements ont été requis dans plusieurs champs, notamment en Montérégie dans le céleri et la laitue. Continuez d'examiner attentivement les bordures de vos champs dans toutes les cultures, en particulier les semis récemment levés et les nouvelles plantations. Intervenez si vous observez des dommages



significatifs. Si possible, ne traitez que les zones affectées. Pour plus de détails concernant la répression des vers gris, consultez l'avertissement Légumes – Général No 01 du 18 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01leg06.pdf>).

CAROTTE

Charançon

Les charançons semblent s'être finalement réveillés puisqu'on observe, encore cette semaine, un accroissement des captures en Montérégie. Le nombre de captures varie aussi de moyen à élevé dans Lanaudière. D'après le logiciel CIPRA, la période de ponte de cet insecte devrait déjà être presque terminée. Il est probable que le sol frais ait contribué à ralentir l'activité de l'insecte ce printemps.

Rappelons que lorsqu'aucun dépistage n'est effectué dans le champ, les traitements à l'IMIDAN sont requis aux stades suivants :

- Le premier : lorsque les carottes sont au stade 2 à 3 feuilles, mais avant que la 3^e feuille n'atteigne son plein développement.
- Le second : 10 à 14 jours plus tard (stade 4 à 5 feuilles).

Pour plus de détails sur la répression du charançon, consultez le bulletin d'information permanent No 01 du 4 mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/bp01tn07.pdf>).

CÉLERI

Insectes et maladies

La situation reste similaire à celle présentée la semaine dernière. Au besoin, consultez l'avertissement No 06 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn09.pdf>) du 11 juin 2009.

LAITUE

Insectes

En Montérégie, bien que l'on n'observe encore qu'un faible nombre de pucerons dans les champs, les populations augmentent lentement. Les premiers pucerons ont aussi été dépistés dans la région de Québec (Capitale-Nationale). La stratégie de lutte contre les pucerons est présentée dans l'avertissement No 07 du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

La situation reste similaire à celle présentée la semaine dernière en ce qui concerne la punaise terne. **Quelques punaises de la famille des *Pentatomidae*** ont aussi été observées dans certains champs en Montérégie-Ouest. Ces grosses punaises aux larges épaules peuvent causer des dommages semblables à ceux de la punaise terne. Ces deux insectes se répriment de la même manière. Au besoin, consultez l'avertissement No 06 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn09.pdf>) du 11 juin 2009.



Maladies

Le temps un peu plus humide semble avoir favorisé le développement des maladies, principalement dans les champs proches de la maturité. La **moisissure grise**, entre autres, est plus active. Normalement, la maladie demeure au collet, mais on note quelques cas où le pathogène a progressé à l'intérieur de la laitue (pommée ou romaine). L'excès d'azote favorise ce type de dommages et le calcium aide à le prévenir.

La **tache bactérienne** (*Xanthomonas*) semble aussi avoir progressé dans les champs affectés. Toutefois, on ne rapporte pas de nouveaux cas.

Les premières taches de **mildiou** ont été observées dans un champ en Montérégie-Ouest. Le producteur concerné devrait s'assurer de traiter au moins le champ affecté et également, si possible, les champs voisins afin d'éviter la progression de cette grave maladie. La stratégie d'intervention détaillée est présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

OIGNON

Thrips de l'oignon

On note la présence de **quelques thrips** dans un petit nombre de champs d'oignon et d'oignon vert en Montérégie-Ouest. Les thrips sont encore trop peu nombreux pour justifier des interventions, mais les champs concernés devront être suivis de près. Lors du dépistage, portez une attention spéciale aux champs situés à proximité des superficies en foin venant d'être récoltées, puisque celles-ci peuvent abriter d'importantes populations de thrips susceptibles de migrer dans les oignons. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement **No 06** du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).

Mouche de l'oignon

La période de ponte se poursuit (Montérégie-Ouest) et on observe de plus en plus de dommages. Si votre stratégie d'intervention contre la mouche prévoit des traitements contre les adultes, continuez les traitements foliaires. Pour plus de détails, consultez l'avertissement **No 04** du 28 mai 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn09.pdf>).

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

Cette année, en Montérégie, la vigilance s'impose en ce qui concerne le *Botrytis*. Il y a beaucoup de spores de la maladie dans l'environnement et beaucoup de feuillage mort (gel, vents, grêle) dans les champs. Débutez vos traitements préventifs dès que vous observez les premières taches, au plus tard lorsque les oignons ont 4 feuilles. Dans la région de Lanaudière, des taches sont aussi observées dans plusieurs champs d'oignon espagnol.

Pour plus de détails sur le contrôle de la brûlure de la feuille dans l'oignon, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).



Date limite pour les applications d'azote (oignons)

Si vous voulez appliquer une dernière dose d'azote sous forme d'engrais granulaire à vos oignons jaune et espagnol, faites-le durant les prochains jours. Même si la croissance des oignons est en retard, **il est déconseillé d'appliquer de l'azote après le 25 juin**. Les applications tardives d'azote, surtout si la dose est élevée, risquent certaines années de stimuler la croissance végétative de l'oignon jusqu'à tard en saison, au détriment de la maturation du bulbe. Si vous désirez favoriser la croissance de vos oignons après cette date, il est préférable d'utiliser des engrais foliaires (urée ou autres). Ces engrais agiront rapidement et ne risqueront pas de nuire à la bulbaison.

POIREAU ET AIL

Teigne du poireau

Des larves et des pupes sont maintenant observées sur plusieurs sites. Le nombre de papillons capturés dans les pièges est demeuré faible cette semaine, sauf sur le site situé dans les Basses-Laurentides. Il semble donc que la deuxième période de vol des papillons ait débuté sur ce site. Il est encore trop tôt pour intervenir contre cette génération. La stratégie d'intervention à adopter sera présentée dans le prochain avertissement.

Pour plus de renseignements concernant la teigne, consultez le bulletin d'information **No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>) du 7 juillet 2006.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – carotte, céleri, laitue... – 18 juin 2009

